

VOL 28 ÉDITION AVRIL 2025

Journal municipal

Que nous raconte St-Rémi



www.st-remi-de-tingwick.qc.ca



Membres du conseil municipal

Pierre Auger Maire

Alain Groleau, conseiller poste # 1

Poste # 4 VACANT

Marie-Josée Roulx, conseillère poste # 2

Brigitte Nadeau, conseillère poste # 5

Marco Couture, conseiller poste # 3

Pierre Lenoir, conseiller poste # 6

Employés municipaux et coordonnées

JULIE PARIS

Directrice générale et greffière-trésorière.

dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SAMUEL JODOIN

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Sur rendez-vous

Téléphone 819 359-2731 p. 3

inspecteur@st-remi-detingwick.qc.ca

ÉMILIE BAZINET

Adjointe à la direction générale et coordonnatrice des loisirs

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

loisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SÉBASTIEN DUCHARME

Inspecteur municipal

Téléphone 819 359-2067

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Services aux citoyens

BUREAU MUNICIPAL

1461, rue Principale

819 359-2731

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h

Vendredi

Fermé

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

POSTES CANADA

1459, rue Principale

819 359-3731

Maître de poste : **Sylvie Bergeron**

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au Mercredi : 11h à 15 h

Jeudi : 11 h à 13 h | 14 h à 18 h

Vendredi: 11 h à 13 h.



Bonjour, chers citoyens et chères citoyennes,
Finalement, Fred la marmotte officielle du Québec avait dit vrai, le printemps se fait tardif. Mais bon, ça arrive et très bientôt la saison de la pêche ouvre ainsi que les premiers bourgeons.

À la publication de ce journal, le conseil aura déposé le second règlement de zonage permettant l'extraction dans la zone A12. Le dossier fait jaser, il y a des gens qui sont pour et d'autres contres. Ainsi le dossier sera probablement conduit au vote démocratique de la population d'habileté à voter, alors, tous pourront s'exprimer librement dans la discrétion d'une urne.

Dernièrement, j'ai aussi eu mes premières réunions RIRPTL, les Trois-lacs se portent plutôt bien, les travaux de lutte aux espèces aquatiques envahissantes ont porté fruit. Cependant, il ne faut pas baisser les bras et poursuivre les efforts et travaux déjà entrepris. Sur le sujet je tiens à remercier l'ARTL pour leur implication et bénévolat.

Parlant de bénévolat, du 27 avril au 3 mai prochains se sera la 5^e édition de la Semaine de l'action bénévole :

« Bénévolat » c'est mettre de l'avant ses forces pour le bien-être de nos milieux. Que ce soit dans le sport, le loisir, la culture, le monde communautaire, l'aide aux plus démunis, etc., le bénévolat est essentiel à la collectivité. L'action bénévole permet de bâtir une société juste et équitable. C'est aussi un enrichissement personnel impressionnant.

Donc, tel le slogan de la semaine : En route vers le Bénévolat!

P.S. : Si vous êtes à court d'idées et avez du temps, faites nous signe, on vous réfèrera au divers organisme de la région! (Avoir du temps c'est aussi prendre le temps 😊)

Pierre Auger

Pierre Auger
maire



DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2023

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code Municipal*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité Saint-Rémi-de-Tingwick pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 10 mars 2025.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2023 ont été de 1 553 835 \$ alors que les charges se sont élevées à 1 768 883 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, activités d'investissement et autres éléments de conciliation), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2023 un excédent de fonctionnement de 64 944 \$.

L'excédent de fonctionnement non affecté accumulé au 31 décembre 2023 s'élève à 772 652 \$ lequel inclut l'excédent de l'exercice 2023.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, la Municipalité a investi 3 780 \$ en 2023.

La vérification externe des livres de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a été effectuée par la firme Groupe RDL Victoriaville.

La vérification externe est d'avis que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats des activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

De plus, conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2023.

RÉMUNÉRATION	MAIRE	CONSEILLERS
SALAIRE	12 079 \$	26 097 \$
ALLOCATION	5 844 \$	11 576 \$

Pierre Auger
Maire



QUE S'EST-IL PASSÉ LORS DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 10 MARS 2025

- Dépôt du rapport financier 2023;
- Rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle;
- Adoption du Règlement n°2025-233 concernant le traitement des élus de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;
- Adoption Règlement n° 2025-234 établissant un régime de compensation pour perte de revenus des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;
- Programme d'aide à la voirie locale- Volet entretien du réseau routier pour l'année 2023;
- Programme d'aide à la voirie locale- Volet entretien du réseau routier pour l'année 2024;
- Autorisation de payer les frais inhérents pour la formation élection générale 2025;
- Acceptation de l'offre de service en ingénierie Cahier de charge pour pavage du rang Hince;
- Acceptation pour l'achat des portables et installation au bureau administratif;
- Acceptation des soumissions de bancs et tables pique-nique pour le projet FRR – Bonification de l'aménagement des deux parcs municipaux;
- Résolution pour l'accès pour les organismes publics décentralisés;
- Proclamation de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle;
- Demande d'autorisation pour la vente de pain de partage sur le territoire à partenaire 12/18;
- Demande de commandite Club de ski d'Asbestos;

DATES DES TROIS PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

12 mai, 9 juin et 14 juillet 2025

- ♦ **Veillez prendre note, que tous les procès-verbaux sont une fois adoptés sur le site internet dans la section → administration→ séance du conseil.**

Bonne lecture.



Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande pour l'ouverture d'un registre pouvant mener à la tenue d'un référendum

Second projet n° 2024-229 adopté le 14 avril 2025, modifiant le règlement de zonage.

1 Objet du projet et demandes pour l'ouverture d'un registre pouvant mener à la tenue d'un référendum

À la suite de la consultation tenue du 8 mars 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à :

1. La création de la nouvelle zone A12 à même la zone A7 peut provenir des zones A7 et A12 ou des zones contiguës, soit les zones A3, A8, A10, A11, C1, H2, H3, RU2, RU3, RU6, RU7 et RU8. (*Article 2 du projet de règlement no 2024-229*)
2. L'ajout d'usages et de normes pour la nouvelle zone A12 peut provenir de la zone A12 ou des zones contiguës, soit les zones A7, A8, A10, H3, RU3 et RU6. (*Article 3 du projet de règlement no 2024-229*)
3. L'ajout, aux dispositions particulières de tout agrandissement ou nouveau site d'extraction, d'une distance minimale de 150 m entre un site d'extraction et une habitation autre que celle du propriétaire peut provenir :
 - a. De la zone A4 et de ces zones contiguës A2, A3, A5 et RU1.
 - b. De la zone A12 et de ces zones contiguës A7, A8, A10, H3, RU3 et RU6.
 - c. De la zone RU4 et de ces zones contiguës A8, A10 et H3.

(*Article 4 du projet de règlement no 2024-229*)

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2 Description des zones

- Le secteur concerné par la création de la zone A12 à même une partie de la zone A7 se situe comme suit :



- Le secteur concerné par l'ajout des usages et des normes pour la nouvelle zone A12 se situe comme suit :



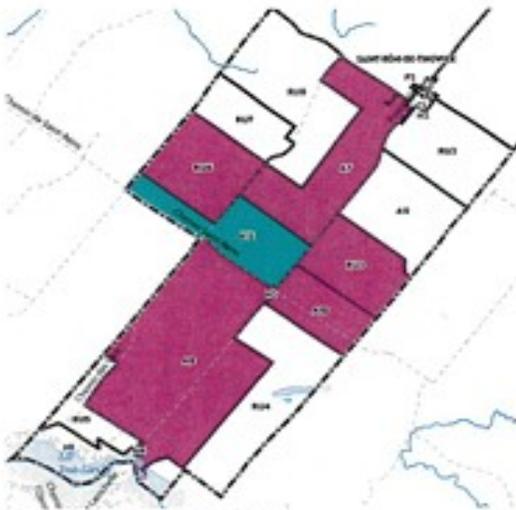
- Les secteurs concernés par l'ajout, aux dispositions particulières de tout agrandissement ou nouveau site d'extraction, d'une distance minimale de 150 m entre un site d'extraction et une habitation autre que celle du propriétaire sont les suivants :

- Secteur de la zone A4 :



- Les secteurs concernés par l'ajout, aux dispositions particulières de tout agrandissement ou nouveau site d'extraction, d'une distance minimale de 75 m entre un site d'extraction et une habitation autre que celle du propriétaire sont les suivants :

- Secteur de la zone A12 :



- Secteur de la zone RU4



Le plan complet du plan de zonage est disponible pour consultation au bureau municipal selon les heures d'ouverture habituelles.

3 Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau municipal au plus tard le 1^{er} mai 2025;
- avoir obtenu un écrit par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5 Personnes intéressées

5.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 14 avril 2025 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

5.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

5.3 Condition d'exercice du droit de déposer par écrit une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 14 avril 2025, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Renonciation à la demande pour l'ouverture d'un registre pouvant mener à la tenue d'un référendum

Toute personne intéressée peut renoncer à la participation à un référendum en transmettant un avis de renonciation à la tenue d'un scrutin référendaire à la greffière-trésorière. Si la majorité des personnes intéressées par le projet de règlement renoncent à la participation à un référendum, le projet de règlement sera considéré comme approuvé par les personnes habiles à voter et les procédures de participation à un référendum seront terminées.

6 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7 Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 1461, rue Principale Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0 selon les heures d'ouverture établies.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK, CE 23 AVRIL 2025.


Julie Paris
Directrice générale greffière trésorière

BELLE RÉUSSITE POUR LA CHASSE AUX COCOS DE SAMEDI 12 AVRIL 2025

**Merci à vous tous d'y avoir participé en
grand nombre, le comité des loisirs a distri-
bué 28 chocolats à tous les
enfants présents.**





PROCHAINES DATES COLLECTES DES BACS ROULANTS

DIMANCHE 27 AVRIL
DÉCHETS VOLUMINEUX



LUNDI 5 MAI
COMPOST



MARDI 6 MAI
RECYCLAGE



MARDI 13 MAI
DÉCHETS



LUNDI 19 MAI
COMPOST



MARDI 20 MAI
RECYCLAGE



LUNDI 2 JUIN
COMPOST



MARDI 3 JUIN
RECYCLAGE ET DÉCHETS




INSCRIPTION ÉTÉ 2025

SOCCER ET DEK HOCKEY

FORMULAIRE DISPONIBLE AU BUREAU MUNICIPAL, SUR LE SITE WEB ET LA PAGE FACEBOOK
 DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS: 22 MAI 2025 16 H

POUR PLUS D'INFORMATION:
 VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU MUNICIPAL: 819 359-2731 #2

MODE DE PAIEMENT:
 CHÈQUE OU ARGENT COMPTANT AU BUREAU MUNICIPAL

POUR LES PAIEMENTS INTERAC:
 IL EST IMPORTANT D'ENVOYER VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AVANT LE VIREMENT
 info@st-remi-de-tingwick.qc.ca
 MOT DE PASSE: loisirs




FAITES NOUS PARVENIR VOS ARTICLES AVANT LE 8 MAI
INFO@ST-REMI-DE-TINGWICK.QC.CA





Association des
proches aidants
de l'Énergie



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Un réseau d'organismes pour les proches aidants
Une carte pour accéder aux services essentiels

Shawinigan, le 15 avril 2025 – Les organismes en proche aide de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont fiers d'annoncer le lancement d'une carte régionale visant à positionner les organismes œuvrant dans le domaine de la proche aide dans le territoire. Un outil innovant facilitant l'accès à des ressources de soutien essentielles pour les personnes qui prennent soin d'un proche.

Un réseau fort pour accompagner les proches aidants

Cette carte est le fruit d'un travail collaboratif entre sept associations régionales dédiées à la proche aide. Elle vise à offrir une meilleure visibilité aux ressources existantes et à simplifier l'orientation des proches aidants vers les services qui peuvent les aider sur leur territoire. Qu'il s'agisse de répit, de groupes de soutien, de formations ou d'information, cette initiative reflète l'engagement collectif à offrir un accompagnement adapté et accessible.

Qui sont les proches aidants et pourquoi cet outil est-il essentiel?

Les proches aidants sont des individus qui apportent, sans rémunération, un soutien à un membre de leur entourage en situation de vulnérabilité due à la maladie, au vieillissement, à un handicap ou à toute autre condition limitative. Pourtant, beaucoup ignorent qu'ils jouent ce rôle et qu'ils ont accès à des services conçus pour les soutenir. Cette carte vise à rendre ces services plus visibles et accessibles, ce qui renforce le message que les proches aidants ne sont pas seuls et qu'un réseau de soutien est près d'eux.

Comment accéder à la carte

La carte régionale des organismes de proches aidants est accessible gratuitement dans les bureaux des associations partenaires ainsi que sur leurs sites internet.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MERCREDI LE 28 MAI 2025

✓ Venez échanger avec nous !

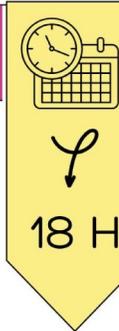
✓ Rapport d'activité

✓ Rapport financier

✓ Election du Conseil d'administration

✓ Perspective 2024-2025

✓ Questions diverses



SALLE

Communautaire
ST-REMI-DE-TINGWICK



RÉSERVATION AVANT LE 26 MAI

● LUCIE BREAUT 819-359-2154
Lina Gauthier 819-358-0689

PARTY DES ÎLES
VENDREDI 16 MAI 18H00
30 \$

Réservation avant le 12 MAI

LUCIE BREAUT 819-359-2154
LINA GAUTHIER 819-358 0689

Centre COMMUNAUTAIRE ST-REMI-DE-TINGWICK

Vous avez de belles photos de Saint-Rémi ?

Nous aimerions créer une banque de photos de la municipalité.

Envoyez vos photos de bonne résolution au info@st-remi-de-tingwick.qc.ca



OSE TON TRUC .COM

Des ressources d'ici, pour des gens d'ici!

- Arthabaska Érable -

Commandez maintenant !



Produits d'érable à vendre

au profit de la Fondation Pierre Légaré pour la Jeunesse
 « Pour croire en soi, il faut d'abord que quelqu'un ait cru en nous »
 Pierre Légaré, humoriste 1949-2021

En collaboration avec **La petite Virée**



Persistants à l'érable *Incurables aux bleuets et à l'érable* *Récurrents à l'érable*



Tous les noms des boîtes sont inspirés par les titres des livres de Pierre Légaré.

LOTO 12-18

SOUTENUE PAR **Festival du Boeuf**

5\$ PAR BILLET

ACHÉTEZ VOS BILLETS EN LIGNE



LA LOTO VOYAGE DOIT ÊTRE ACHETÉE À UN JEUNE PARTICIPANT AU VOYAGE (5\$ SERA ENTIÈREMENT REMIS DANS SON COMPTE VOYAGE).

5 PRIX À GAGNER

- 2X LAISSEZ-PASSER POUR 2 PERSONNES FESTIVAL DU BOEUF D'INVERNESS, VALEUR DE 90\$
- 2X 250\$ EN ARGENT
- 1X FORFAIT WEEKEND (3 JOURS) POUR 4 PERSONNES FESTIVAL DU BŒUF D'INVERNESS (VALEUR DE 500\$)

DE RETOUR POUR UNE 6^E ÉDITION

Le montant amassé permet de remettre, à chaque printemps, des bourses d'implication aux adolescents s'étant démarqués dans leur implication bénévole et permet de réduire le coût de certaines activités.

LOTO VOYAGE
OFFERTE EN SUPPLÉMENT PAR LES JEUNES LEADERS QUI PARTICIPERONT AU VOYAGE PRÉVU CET ÉTÉ.

PARTENAIRES 12/18
Centre-du-Québec



BILLETS EN VENTE DU 1^{ER} AVRIL AU 12 MAI 2025
TIRAGE LE 15 MAI 2025 À 14H

PROPULSÉE PAR **EXCEL & cie**
TU POURRAIS GAGNER UN BBQ NAPOLÉON FREESTYLE (VALEUR DE 599\$) ET PLUSIEURS PRIX SUPPLÉMENTAIRES



Luc Poirier offre deux cadeaux aux Leaders 12-18



La générosité de l'homme d'affaires M. Luc Poirier a permis à 12 adolescents de Partenaires 12-18 du Centre-du-Québec de vivre une journée vraiment exceptionnelle.

Ils ont pu assister au concours d'habiletés du Canadiens de Montréal dans la loge de M. Poirier, au Centre Bell.

Ils ont ensuite obtenu une visite du musée privé Ferrari où ils ont admiré des voitures de luxe tout en échangeant avec l'entrepreneur, généreux et accessible.



Écouter la vidéo souvenir



ACTIVITÉS RELIGIEUSES HORAIRE DES MESSES À L'ÉGLISE

11 mai : Dimanche à 8h30

Aurore et Gérard Ducharme par Manon et Adrien Ducharme
Aimé Marchand par l'Ass. aux funérailles
Paul-Emile Descormiers par Pauline Descormiers
Lampe du Sanctuaire : Michèle et Richard Thibault

25 mai: Dimanche à 8h30

Thérèse Desrochers par Michel Beauchesne
Dames chrétiennes et membres Club Âge d'Or et Amitié de
St-Rémi
Lampe du Sanctuaire : Noël Lallier

8 juin : Dimanche à 8h30

Action de grâces par Jeanne d'Arc
André Luneau par Pauline Descormiers
André Luneau 3^{ème} par Michèle et Richard Thibault
Marcel Larochelle par Manon et Adrien Ducharme
Lampe du Sanctuaire : Michèle et Richard Thibault



Gilles Coderre
gilles.coderre@sogetel.net



**CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE**

[Québec.ca/piscinesrésidentielles](https://Quebec.ca/piscinesrésidentielles)

Aux propriétaires des résidences avec piscine

Citoyens de Saint-Rémi-de-Tingwick

Malheureusement, chaque été, des jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec.

Ainsi, à l'approche de la saison estivale, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial d'informer les propriétaires de piscine sur les règles à respecter en vertu du « Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ».

Ce règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER QUE LES PROPRIÉTAIRES DES PISCINES INSTALLÉES AVANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2010 ONT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025 POUR METTRE AUX NORMES LEUR INSTALLATION. TOUTES LES AUTRES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX RÈGLES.

Le gouvernement met à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur. Veuillez consulter le quebec.ca/piscine résidentielles pour obtenir davantage de renseignements ou passez au bureau municipal pour obtenir une copie du règlement.

Samuel Jodoin, inspecteur municipal



**CETTE ANNÉE, LA VISITE
SYSTÉMATIQUE* AURA LIEU DANS LES
MUNICIPALITÉS SUIVANTES :**

- Saint-Rémi-de-Tingwick
- Tingwick
- Sainte-Élizabeth-de-Warwick
- Sainte-Séraphine
- Sainte-Clotilde-de-Horton
- Saint-Samuel

* La *Loi sur la fiscalité municipale (L.F.M., art. 36.1)* oblige la Direction de l'évaluation à s'assurer, au moins une fois tous les neuf ans, de l'exactitude des données en sa possession. Les propriétés qui n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire ou qui n'ont pas été visitées à la suite d'une vente sont donc visitées au moins une fois dans le cadre de ce programme de vérification des données du dossier de propriété.

De nouveaux rôles d'évaluation seront également déposés à Saint-Albert et Kingsey Falls. À noter que certaines visites pourraient avoir lieu afin de maintenir l'inventaire à jour.

MRC
ARTHABASKA

MRCARTHABASKA.CA/EVALUATION-FONCIERE

819 752-2444 p. 4261
OU CONTACTEZ VOTRE MUNICIPALITÉ

**SERVICE DE
L'ÉVALUATION
FONCIÈRE**

Prendre note qu'un représentant de l'évaluation municipale de la MRC d'Arthabaska pourrait visiter votre domicile du lundi au samedi.

**ABRIS D'AUTO
TEMPORAIRES**



**AUTORISÉS JUSQU'AU
15 AVRIL**



**La
Halte
coop**

BESOIN D'UN RÉPIT?

**SERVICE DE REMPLACEMENT
AGRICOLE DISPONIBLE DANS LA
RÉGION**

**Contactez-
nous!**

**819-291-0882
info@lahaltecoop.com
lahaltecoop.com**



LANCEMENT DE LA SAISON 2025

Conférence : « Entre bois vivant et mort, les polypores »

par Joël Caux

Le bois mort en forêt constitue une ressource inestimable pour le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers. Servant d'abri et de garde-manger à une multitude d'espèces d'insectes et d'animaux, les débris ligneux de différentes tailles abritent également un nombre impressionnant de polypores, ces mangeurs de bois par excellence. Le terme "polypore" englobe une grande diversité d'espèces (plus de 220 à ce jour au Québec), très variées morphologiquement, et dont l'écologie diffère d'une espèce à l'autre (saprotrophe, parasite, mycorhizien). Les polypores restent aujourd'hui très peu connus du grand public. Durant cette présentation, nous aborderons les rôles écologiques du bois mort en forêt, des arbres moribonds ou arbres fauniques, des dendromicrohabitats, les différents types de carie, ainsi que différents genres de polypores fréquents au Québec.

Place communautaire Rita-St-Pierre

59 Rue Monfette, Victoriaville, QC G6P 1J8

Samedi 26 avril

11 h 15 : accueil et annonces

11 h 30 : dîner, chacun apporte son dîner

13 h : conférence

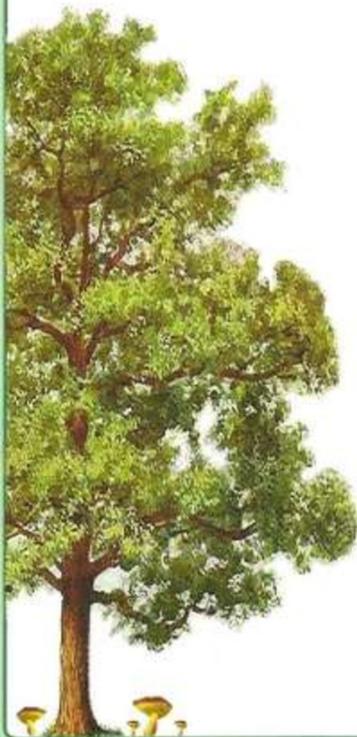
Coût pour les membres: \$10

Coût pour les non-membres: \$20

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

<https://www.champignonsboisfrancs.ca/>

Date limite d'inscription: 22 avril



INVITATION



Le lac Trois-Lacs à découvrir... et à protéger!

À l'occasion du Jour de la Terre, Action Environnement Tingwick vous convie à une **conférence pour tous** sur le thème de la protection des lacs, mettant en vedette notre précieux lac Trois-Lacs.

La soirée sera animée par Sarah Thibaudeau-Gosselin, biologiste chargée de projets à la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs (RIRPTL).

La conférence se tiendra **le mercredi 30 avril de 19h00 à 20h30** au **Pavillon Armand-Rousseau**, au 1330 rue Saint-Joseph à Tingwick.

L'entrée est gratuite. Une collation sera offerte, un prix de présence et de partage sera tiré parmi les participants. Au plaisir de vous voir!



Tournois de Pêche 2025

Organisés par le Comité de Pêche Club Chasse et Pêche Larochelle

231, Boul. Larochelle, Val-des-sources (819)879-5746

Facebook: comité de pêche trois-lacs-tournois

Dates des tournois

- 25-26-27 avril 2025 : Ouverture de la Truite (provincial)
- 16-17-18 mai 2025 : Ouverture du Doré et du Brochet (provincial)
- 7 juin 2025 : Fête de la pêche: initiation pour 75 jeunes de la région
- 20-21-22 juin 2025 : Achigan et autres espèces (provincial)
- 20 au 26 Juillet 2025 : Semaine du festival de pêche (local)
- 29-30-31 aout-1er septembre 2025 : Clôture de la saison (provincial)
- 6-7-8 février 2026 : Tournoi de pêche blanche ouvert à tous
- 14 février 2026; Initiation a la pêche d'hiver pour 50 jeunes de la région

Dates sujet à changement selon les règlements du ministère et température.

⇒ **Coût de la carte de membre de 65\$ incluant les 5 tournois d'été gratuits.** Vous pouvez pêcher partout dans les tournois provinciaux. 180\$ pour une famille de 2 adultes et 2 enfants; 30\$ par

enfant supplémentaire de moins de 17 ans. 10\$ pour enfants de 10 ans et moins: prix assuré à chaque tournoi estival sur table spéciale.

Prix pour un tournoi de 35\$ (non éligible aux trophées de fin d'année).

Très beaux prix pour les meilleures prises et nombreux prix de participation.

Restaurant Gryzou et bar terrasse Club Larochelle avec vue sur le Trois- lacs et restaurant Station pizza a St-Rémi, tous deux accessibles par le lac. Cabanes à pêche et chemin sur glace. Deux Campings et Motel Centre 03 sur le site.

Pour toutes informations contactez : Michel Boutin (819) 460 8725

Francois Charbonneau (819) 345 9578

Stéphane Girouard (819) 350 5289

Cartes de membre Drummondville, contactez

Roger Camiré 819 818 1234

Une personne doit s'inscrire avant minuit la veille pour avoir droit de pêche et d'enregistrement le lendemain et pouvoir participer au tirage des prix.

Bienvenue à tous! Bonne Pêche!!





Hommage à Lyne et Marco,

Le 27 mars dernier, il y avait lieu le souper hommage Georges E. Ling à l'aréna J.C. Perreault de Warwick afin d'honorer Lyne et Marco de [La Jambonnière](#)! Une soirée riche en émotions, anecdotes et fous rires! Un événement réussi, à la hauteur de ces deux personnalités à l'honneur!

Nous souhaitons remercier chaleureusement Financière Banque Nationale – M. Fillion pour leur partenariat, Mme Suzanne Gagnon pour l'animation, [Louis Leblanc Traiteur](#) pour le repas, notre conseil d'administration ainsi que [Soléa Média](#) pour les photos!

De plus, nous tenons à souligner la participation en grand nombre de nos membres! Merci également à nos partenaires annuels: TVCBF, Promutuel Assurance, Yum Yum, Smurfit WestRock et ville de Warwick.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les producteurs agricoles et forestiers du Centre-du-Québec lancent un appel : l'agriculture doit être une priorité nationale

Nicolet, le 15 avril 2025 – En cette période de campagne électorale fédérale, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et ses membres interpellent les candidates et candidats de tous les partis afin qu'ils s'engagent clairement à faire de l'agriculture et de la foresterie une priorité nationale. Face aux défis grandissants liés aux conflits géopolitiques, aux changements climatiques, à l'autonomie alimentaire, à la rareté de la main-d'œuvre et à la pression sur les terres agricoles, les productrices et producteurs de la région souhaitent voir des engagements concrets en matière de soutien à leur secteur.

Rappelons que le secteur bioalimentaire au Centre-du-Québec, c'est près de 18 800 employés travaillant dans plus de 3 000 entreprises de la région. Avec 93 % de son territoire dédié à l'agriculture, le Centre-du-Québec est la région présentant la plus forte concentration de terres agricoles au Québec.

« L'agriculture et la foresterie sont au cœur de notre région. Ce qu'on demande aux candidates et candidats de tous les partis, c'est une reconnaissance réelle de notre rôle et de l'importance de notre secteur. Cela passe par des rencontres sur le terrain avec les productrices et producteurs, mais aussi par l'adoption de mesures concrètes pour nous permettre de continuer à nourrir la population chaque jour de manière durable, rentable et responsable. », s'exprime Mme Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec.

**NOUVEAU
SITE WEB**

**MRC
ARTHABASKA**



MRCARTHABASKA.CA

**UN CARREFOUR
NUMÉRIQUE
PENSÉ POUR VOUS**

- Expérience utilisateur améliorée
- Identité visuelle actualisée
- Design ergonomique
- Contenu optimisé et simplifié
- Navigation intuitive et remodelée
- Foule d'informations sur la MRC d'Arthabaska

Défendre les intérêts de l'agriculture et de la foresterie

L'accès aux marchés mondiaux est essentiel pour la pérennité du secteur agroalimentaire canadien. Le gouvernement doit défendre nos intérêts dans les accords commerciaux et appuyer les entreprises touchées par les conflits tarifaires. Il est également crucial de protéger l'ensemble du système de gestion de l'offre, de promouvoir l'achat local et de faire reconnaître l'équité des productrices et producteurs forestiers privés dans le conflit du bois d'œuvre.

Augmenter le soutien pour l'adoption de pratiques durables et l'adaptation aux changements climatiques

Bien que l'agriculture canadienne connaisse une forte croissance, des inégalités régionales, comme celles observées au Québec, freinent la rentabilité de nombreuses fermes. Pour faire face aux changements climatiques, il est essentiel d'aider davantage les productrices et producteurs à adopter des pratiques agricoles durables et à s'adapter aux nouvelles réalités environnementales. Cela nécessite un investissement dans la recherche, des soutiens financiers pour l'adoption de solutions écologiques, la mise en place d'un programme de partage des coûts de certification pour les productrices et producteurs biologiques et un budget suffisant afin de développer des solutions de rechange réalistes, efficaces et rentables à l'usage des pesticides.

Actualiser les programmes de gestion des risques

Le secteur agricole subit de plus en plus les impacts des changements climatiques en raison d'événements météorologiques extrêmes. Les programmes fédéraux d'aide à la gestion des risques ne répondent pas pleinement à ces nouveaux défis, notamment en matière de biosécurité, de crises sanitaires et de conflits commerciaux. Il est donc crucial de renforcer ces programmes en augmentant la couverture des pertes, en rendant les aides plus accessibles et réactives, et en ajustant les assurances agricoles aux réalités climatiques actuelles.

Mettre à jour le régime fiscal des entreprises agricoles et forestières

Le régime fiscal actuel ne répond pas aux besoins des entreprises agricoles, en particulier des plus petites, pour lesquelles l'achat d'équipement peut être un véritable défi. Il est également nécessaire d'améliorer la fiscalité liée aux transferts d'actifs agricoles, un enjeu important pour assurer la relève, ainsi que celle liée aux dons alimentaires, une valeur essentielle pour les agriculteurs.

— 30 —

Source et informations :

Kimberly Houde, conseillère en communications et affaires publiques

Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

Téléphone : 819 519-5838, poste 163

Cellulaire : 819 524-1404

Courriel : khoude@upa.qc.ca

**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

L'innovation agricole au cœur du territoire et de la collectivité

Lancement du nouveau Plan de développement de la zone agricole de la MRC d'Arthabaska

Saint-Norbert-d'Arthabaska, le 14 avril 2025 – La MRC d'Arthabaska franchit une étape décisive pour l'avenir de son territoire agricole avec le dévoilement officiel de son nouveau Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Menée par Destination Entreprise, mandatée par la MRC d'Arthabaska, la démarche de révision du PDZA est le fruit d'un travail collaboratif et consultatif approfondi avec le milieu. Les neuf actions stratégiques de cette nouvelle mouture du plan ont été présentées le 14 avril 2025 devant une centaine d'acteurs du territoire au Centre communautaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

Le nouveau PDZA aborde des enjeux cruciaux tels que l'agroenvironnement, la relève agricole, l'accès aux terres, l'approvisionnement local, la gestion forestière et la préservation du patrimoine rural. Il vise à stimuler l'innovation, à renforcer le soutien au secteur agricole et à créer des solutions économiques durables pour propulser la vitalité et le dynamisme de la filière agroalimentaire.

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, mentionne : « Les activités agricoles et agroalimentaires jouent un rôle de premier plan dans l'économie de nos régions ainsi que dans le développement de notre territoire. Je suis heureux de cette concertation au sein de la MRC d'Arthabaska pour la mise à jour de son PDZA. En mettant en place des actions porteuses, qui tiennent compte de vos spécificités régionales, vous renforcez le dynamisme de votre communauté, favorisez l'essor des secteurs agricole et agroalimentaire et contribuez à la croissance de notre autonomie alimentaire. »

Christian Côté, préfet de la MRC d'Arthabaska et administrateur de Destination Entreprise, souligne : « Cette planification territoriale, qui entre en vigueur dès maintenant, reflète notre engagement collectif envers un avenir agricole prospère et durable. Elle positionne notre territoire comme un leader en matière de développement agricole et agroalimentaire innovant. »

Pour Julie Gagnon, directrice générale de Destination Entreprise, ce PDZA représente un levier déterminant pour les entrepreneur-es agricoles et agroalimentaires, elle précise : « Plus que jamais, la collaboration entre nos municipalités et les acteurs des différents milieux est essentielle pour bâtir une économie forte et durable. L'agriculture, pilier économique de notre MRC, trouve dans ce plan un accompagnement stratégique innovant.

Il incarne notre volonté de travailler en synergie pour soutenir l'innovation, l'expertise et la résilience des producteur-trices et assurer la pérennité d'une économie régionale durable. »

Julie Bissonnette, présidente de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec, insiste sur l'importance de la collaboration et de la solidarité avec notre milieu agricole : « Un territoire agricole fort repose sur la concertation et l'engagement de l'ensemble des acteurs du milieu. Miser sur nos producteur-trices d'ici, c'est renforcer notre résilience alimentaire, dynamiser notre territoire et garantir aux collectivités des produits frais et de qualité. »

Un outil numérique pour l'avenir agricole

Pour faciliter l'accès à l'information et favoriser les échanges, un espace en ligne dédié au PDZA a été conçu. Le site Web pdzamrca.ca permet de consulter le plan révisé, de suivre l'avancement des actions et d'encourager le dialogue autour des défis et des aspirations du milieu agricole, tout en renforçant la collaboration au sein de la communauté.

La MRC d'Arthabaska et Destination Entreprise tiennent à remercier toutes les personnes ayant participé à la révision du PDZA. Les organismes souhaitent également remercier chaleureusement les producteur-trices agricoles et forestier-ères du territoire qui ont démontré un engagement continu tout au long du processus de révision du plan. Leur contribution et leur implication ont décidément mené au succès de cette démarche d'envergure et continueront à jouer un rôle d'importance dans la vitalité du territoire et le bien-être de la collectivité. Cette révision du PDZA marque une avancée majeure vers un développement agricole innovant, durable et prospère pour le territoire arthabaskien.

Ce projet a été coordonné par le secteur agroalimentaire de Destination Entreprise, mandaté par la MRC d'Arthabaska, avec le soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

– 30 –

Source:

Susie Larrivée,
Conseillère – communications, Destination Entreprise
communications@devicto.ca
819 758-3172, poste 228

MRC d'Arthabaska

REGARD SUR LE PORTRAIT DE LA CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PARTENAIRES ET
ORGANISMES

**Le mardi 13 mai 2025
9h à 11h30
Club de Golf de Victoriaville
223 rue Perreault**

Présentation et bonification de la cartographie de la concertation en développement social sur le territoire

Échanges sur les constats, enjeux et pistes de solutions

Un rendez-vous incontournable !

**MRC
ARTHABASKA**

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



Victoriaville



 <p>SALON M[®] Coiffure femmes, hommes & enfants Maryse Michaud, maître-coloriste Meggy Nolin, artiste-coiffeuse 5, rue Hinse, Warwick (Qc) Tél. : 819-359-2722 Ouvert du mercredi au samedi</p>	 <p>HABIB NÉJI Pharmacien, Ph.D. 431, 1^{re} avenue, Asbestos, J1T 1Z3 819-879-4022 Affilié à : 5, rue Grove, Danville, J0A 1A0 819-839-2779</p> 	 <p>GARAGE UBALD FRÉCHETTE 571, 1^{re} Avenue Asbestos (QC) J1T 4K4 Location de Voitures Ulbaud Cell. 819-822-8778 Remorquage 24 hrs. Mécanique générale Dominic Cell. 819-578-1231 Tel : 819-879-6633 sans frais 1-800-879-6607</p>
 <p>DOMAINE LA JOSIANE Jocelyn Verville & Diane Levasseur 394, rang Descomiers, St-Rémi Tél. : 819-359-3025 www.domainelajosiane.ca PRODUCTEUR ACÉRICOLE Vente de : - Produits d'érable Produits de camerise Vin d'érable</p>	<p align="center">MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS</p> <p align="center">Marielle Gagnon Yvon Champoux Lucie et Gilles Beauchesne Noël Lallier Alice Landry Madelaine et Claude Laroche Jeanne-D'Arc et Ernest Potvin Guylaine et Mario Nolin Sylvie et Gaétan Ducharme Fernand Beauchesne</p>	 <p>JEAN-MARC LAROCHE Entrepreneur-électricien Inc. Maître-électricien 176, rang 10 St-Camille (QC) J0A 1G0 Tél. : 819-828-2926 Fax : 819-828-3338 Cell : 819 823-4665 Urg. seulement jmarc@xplornet.com</p>
 <p>LE VERGER DES HORIZONS 67, rue St-Louis Warwick (QC) J0A 1M0 Prop. : Nathalie Lemieux et Éric Morin Tel : 819-358-2790</p>		 <p>MUSÉE DE ST-RÉMI-DE-TINGWICK Outils Anciens 1460, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (QC) Tél. : 819-749-1072 Michel Benoit - Estelle Robichaud Michelbenoit825@hotmail.com</p>
 <p>LES MONUMENTS DE L'OR BLANC Simon Chênevert 1438, route 116, Danville (QC) J0A 1A0 info@monumentsorblanc.com Tél. : 819-839-3819 Cell. : 819-552-3179 Monument funéraire, columbarium, mausolée, réparation, lettrage et nettoyage... À votre service depuis plus de 20 ans</p>		 <p>PARADIS ET FRÈRES Depuis 1964 on grandit avec vous et c'est toujours un plaisir de vous servir! 12 chemin des Trois-Lacs, Asbestos (QC) J1T 3T1 Tél. : 819-749-4024 admin@paradisfreres.ca Matériaux, Quincailleries, Chauffage</p>
 <p>LA JAMBONNIÈRE 3015, rang St-Rémi St-Rémi-de-Tingwick Tél. : 819-359-3700 Courriel: marigro@ivic.qc.ca Prop : Lyne Groleau & Marco Couture Spécialités : Porc frais, jambons et charcuteries</p>	 <p>"LES TAMALOUS" Fadoq (Région Centre du Québec) Club St-Rémi-de-Tingwick Conseil d'administration : Guylaine Breton (présidente) 819-359-2484 Michelle Guay (trésorière) 418-845-5183 Christian Boucher (secrétaire) 514-220-5074 Normand Paquin (administrateur) 819-749-9929 Chantale Vandembroeck (administrateur) 819-749-0006 Ginette Denis (administrateur) 819-300-3848</p>	 <p>DISCO MOBILE <i>Frequences</i> Gilbert Vaillancourt... 418-845-5183</p>
<p>FERME Ch. Vandembroeck Productrice bovins nourris au foin et moulé de maïs. VIANDE À VENDRE : HACHÉ, ROTI FRANÇAIS, CUBE, STEAK, ETC TEL: 819-816-5929</p>	<p>BUFFET LISE Service de traiteur & Mèchoui Succulents repas servis chauds ou froids Variés et cuisinés maison Délicieusement Vôtres 1661 rue Principale, St-Adrien, Tél. : 819-828-0298 Cell Jocelyn 819-357-6750, Lise 819-357-0983</p> 	<p align="center">CERCLE DES FERMIERES, LES DAMES CHRÉTIENNES, ÂGE D'OR & AMITIÉ</p>
 <p>JACQUES FRÉCHETTE Courtier immobilier jacquesfrechette.com jacquesfrechette@sogetel.net Tél : 819-350-6080 nosadresse.com Tel 2 : 819-359-3204</p>	 <p>1129, Chemin des Lacs St-Rémi-de-Tingwick, Québec, J0A 1K0 819-300-3848 lafermedmp@gmail.com La ferme DMP Propriétaires : Ginette Denis et Raymond Préfontaine</p>	 <p>GARAGE PIERRE LAMBERT Pierre Lambert & Lyne Boivert, Prop 1413, route 116 Danville (QC) J0A 1A0 Tél. : 819-839-3343 garage.pierrelambert@cogocable.ca www.garagepierrelambert.com À votre service depuis 1989</p>
 <p>RESTO MAX-IME 321, 1^{re} Avenue Asbestos Tél : 819-879-0000</p>	 <p>PLOMBERIE C.Frost Vente - Installation - Réparation Venez voir notre salle de montre Craig Frost, président 819 839-1195 1191, route 116 ouest, Danville (Québec) J0A 1A0 www.plomberiefrost.com</p>	 <p>MUNICIPALITÉ ST-RÉMI-DE-TINGWICK 1461, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (QC) J0A 1K0 Tél : 819-359-2731 Fax : 819-359-3532 Ouvert lundi au jeudi (8h30-16h) et vendredi fermé Site internet : www.st-remi-de-tingwick.qc.ca Email : info@st-remi-de-tingwick.qc.ca</p>